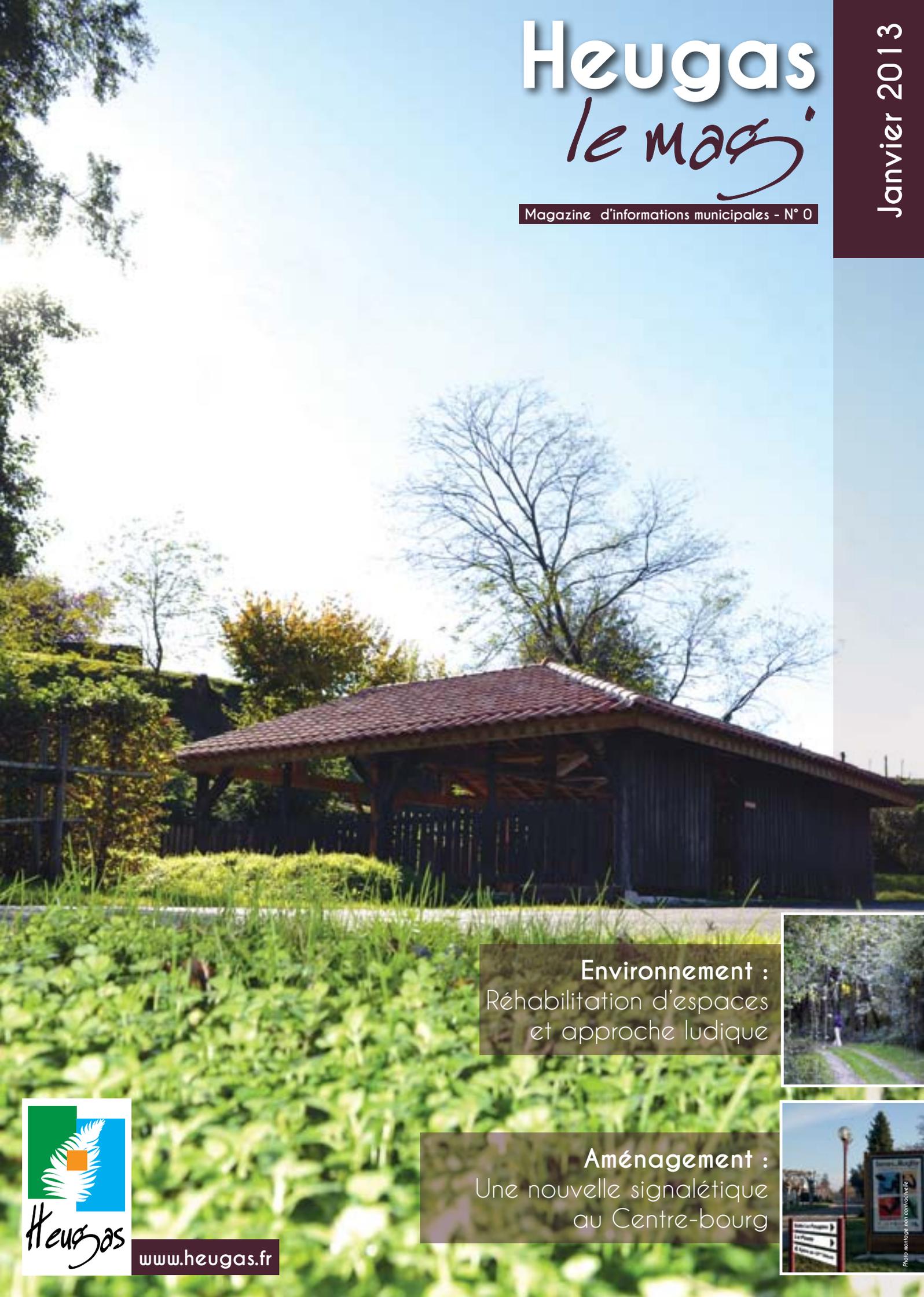


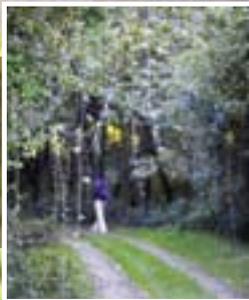
Heugas *le mag'*

Magazine d'informations municipales - N° 0

Janvier 2013



Environnement :
Réhabilitation d'espaces
et approche ludique



Aménagement :
Une nouvelle signalétique
au Centre-bourg



www.heugas.fr

Votre magazine change de formule...

En effet, par souci de rendre plus lisibles les différents articles, nous nous sommes attachés les services d'un prestataire extérieur. Malgré tout, les élus restent toujours les rédacteurs et vous retrouverez dans ce bulletin les rubriques habituelles.

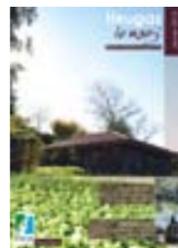
Au cours de cette année, le conseil municipal s'est réuni dix fois, sans compter les réunions de commissions et celles de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax (**une trentaine à elle seule !**).

La lecture de ce bulletin vous montrera que, malgré les difficultés inhérentes à la crise, la commune continue à investir, notamment par le biais de travaux rendus nécessaires avec le temps. Tout n'est pas réalisé dans la foulée, **la précipitation étant l'ennemi de la réflexion.**

En cette fin d'année, il est de coutume de formuler des vœux de santé et de bonheur pour tous, ce que je fais volontiers pour chacune et chacun d'entre vous. Afin de nous retrouver en 2013 pour la nouvelle année, **je vous invite à la salle de la Fougère le samedi 5 janvier à 19h30.** Bonne lecture et à bientôt.



Jean-Louis Ducamp,
Maire



Couverture :
Le lavoir réhabilité
(Photo T.D.)

IMPORTANT

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Heugas le Mag' - N° 0 - Janvier 2013
1 - Place du Coudaingt - 40180 Heugas

Directeur de la publication :
J-L. Ducamp

Rédaction :
J-L. Ducamp, A. Nicol, J. Larroudé, S. Orduna, R. Lavignasse, H. Lanot, G. Dorval, F. Mercenne, S. Pomarez

Conception et impression :
Thierry Dupéré Communication

Crédit photos :
Mairie de Heugas, Thierry Dupéré, Agence Anaka, Associations

Distribution & tirage :
Mairie de Heugas - 600 exemplaires

Disponible en version PDF sur www.heugas.fr

Sommaire

L'ÉDITORIAL Jean-Louis Ducamp	Page 2
UNE ANNÉE DE TRAVAUX Retour sur quelques réalisations...	Pages 3 à 5
CADRE DE VIE Projet pour un nouvel horizon	Page 6
BUDGET & PATRIMOINE Le point sur les accès et la forêt	Page 7
HEUGAS LA VERTE À la découverte de Heugas	Pages 8 & 9
VIE ÉDUCATIVE Gros plan sur les jeunes	Pages 10 à 12
À LA RENCONTRE DES BÉNÉVOLES Un formidable vivier	Pages 13 à 15
À VOTRE SERVICE Ce que vous devez savoir	Page 16

Salle La Fougère

EAUX PLUVIALES DERRIÈRE LA SALLE DE SPORTS Foyer rural

Il y a quelques mois un fossé à ciel ouvert collectait les eaux pluviales d'une grande partie du bourg. Ce fossé séparait le lotissement neuf et la salle de sports ; il représentait une zone peu attractive et un danger pour les enfants.

La commune, après avoir lancé un appel d'offres, a désigné l'entreprise Francis DE MARCHI pour réaliser ces travaux. Les eaux, au final, sont recueillies par les réserves d'orages créées derrière le lotissement neuf. Reste une zone enherbée, sécurisée, beaucoup plus facile à entretenir. **(Coût total des travaux, 14 036.34€ TTC)**

SALLE DE REUNIONS « SCRABBLE »

Le chauffage existant a été remplacé par deux ventilo-convecteurs pour une mise en chauffe du local plus rapide ! La pose d'un plafond horizontal isolé améliorera le confort de ce local exposé au nord.

CLUB-HOUSE SALLE « LA FOUGERE »

Les peintures de cet espace ont été revisitées dans des **tons plus « tendance »**. Des étagères ont également été posées pour aider à encore plus de convivialité lors des rencontres. Nul doute que les utilisateurs sauront apprécier la chaleur et l'originalité des lieux.



LOTISSEMENT DE MIQUELANNE

Le lotissement de Miquelanne est pratiquement terminé. L'entreprise ROQUES doit réaliser les derniers travaux d'espaces verts (bâches, berlinoises...). A l'issue des travaux, les nouveaux propriétaires vivront dans un cadre agréable, en veillant toutefois à respecter le règlement du lotissement (clôtures, constructions nouvelles...).



LOTISSEMENT ARTISANAL DU MOULIOT

Des devis ont été demandés pour la réalisation de trottoirs enherbés et ainsi faciliter leur entretien. Afin d'éviter des dégradations, l'accès aux boîtes aux lettres sera protégé par des potelets. Les têtes de ponts de l'entrée du lotissement seront également nettoyées.

LOCAL ASSOCIATIF

Les employés communaux vont poser un écran en tasseaux de bois sur le côté de la terrasse afin de créer une occultation partielle. La toiture sera modifiée et les eaux pluviales récupérées. La commune a accepté un devis du SYDEC pour la mise en place d'un éclairage extérieur. Il s'élève à 2843€ HT, la participation communale étant de 967€. Soyons patients !



Photo Agence Anaka

CHAPELLE DE COUDAINGT

Le cabinet d'architecture Claire DESQUEYROUX de Dax a produit un rapport complet sur l'état de cet édifice.

Les travaux de remise en état sont très importants et ne pourront se réaliser que par tranches successives.

La toiture, élément prioritaire, devrait voir une première tranche de travaux en 2013.

L'architecte étudie aussi la possibilité de réaliser une couverture en zinc posée sur une charpente traditionnelle.

Avant de commencer les travaux intérieurs, il faut réfléchir à une future destination de ce bâtiment.

PRESBYTÈRE

Ce logement est communal. La baignoire étant peu accessible, elle a été remplacée par une douche.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Balauze Bataillé (pour un montant de 3110€HT), aidée par les employés communaux (pour le doublement des murs).

Restent encore quelques finitions...

ÉGLISE SAINTE MARIE DE MOROS

Des travaux importants et lourds pour un budget communal...

Nous étudions donc des scénarios différents, des devis sont demandés et plusieurs réunions avec le cabinet d'architecture Claire DESQUEYROUX ont été prévues.

Plusieurs tranches et plusieurs budgets seront nécessaires afin de boucler le programme :

- Piliers du porche obsolètes (la mise en sécurité est faite)
- Contreforts Nord à reprendre, arbustes à détruire, glacis à refaire,
- Démolition des bâtiments annexes sur le côté (ex chaufferie) et reprise des enduits,
- Réparation couverture du clocher en ardoises et réparation de l'escalier intérieur (option en couverture zinc).

La première « urgence » est la reprise des contreforts afin de sécuriser cette zone, et celle des piliers du porche.

La CAGD étudie actuellement la possibilité d'améliorer l'accès des PMR à l'église et au jardin du souvenir.

Ces opérations sont menées dans l'ensemble des villages de l'agglomération. Nous en profiterons pour améliorer l'éclairage public sur ces accès, ainsi que le drainage et l'évacuation des eaux pluviales.

COLUMBARIUM

La marbrerie PF33 de Tresses a été retenue pour l'agrandissement du columbarium. Deux modules de quatre cases sont mis en place (4 837.79€HT).

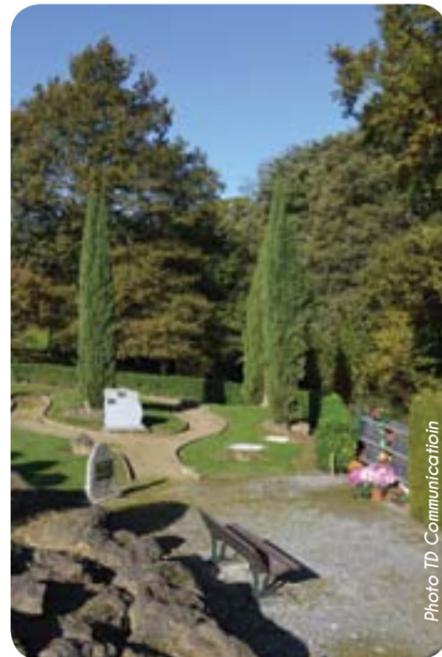


Photo TD Communication

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Des devis ont été demandés concernant des travaux de remplacement de menuiseries extérieures (porte accès PMR pour l'entrée et mise en place d'une fenêtre).

Un complément d'isolation du plafond est à l'étude ainsi qu'une ventilation du local.

BAR « L'ENTRE DEUX »

L'ensemble frigorifique du bar a été remplacé par les ETS ESSOR pour un montant de 1900€HT.

Une grille de sécurité a été posée sur la fenêtre de la salle du restaurant par les Ets ABC SERRURERIE (644€HT).

LOGEMENT DE FONCTION DU BOURG (à côté de la médiathèque)

Actuellement loué, ce logement fait l'objet de travaux d'amélioration énergétique estimés à 9 029.83€HT, subventionnés par la CAGD à hauteur de 2 257.46€ et le Conseil Général pour 1 918.84€.

Les menuiseries ont été changées (portes et fenêtres) par les Vérandas de Tercis pour un montant de 6993.65€HT. Restent à poser des robinets thermostatiques sur les radiateurs et parfaire l'isolation des combles et de la cave.

LOGEMENTS DE FONCTION DU BOURG (près de la place)

Les deux logements ont été libérés de leurs locataires en cette fin d'année. Avant une nouvelle location, ils doivent faire l'objet d'une réhabilitation complète. Une étude a été confiée au cabinet d'architecte Claire Desqueyroux.

ATELIER COMMUNAL

Les cantonniers ont réalisé quelques travaux de conformité demandés par le service de la médecine du travail : réalisation d'un bureau chauffé, d'un escalier d'accès à la mezzanine de stockage, travaux de charpente, menuiseries, bardage, électricité.



SANITAIRES PUBLICS DU BOURG

L'entreprise DUFORG de Saugnac a été désignée pour remplacer les portes des WC publics.

Les compteurs d'eau ont été séparés entre la commune et le SIVU scolaire. Afin d'éviter les dégâts du gel, des devis sont demandés pour protéger les canalisations.

LOGEMENTS RÉSIDENCE MAISONNAVE

Des travaux de menuiseries ont été réalisés par l'entreprise SOGEME pour un montant de 1924.28€HT : habillage des « pierres friables » des piliers de l'entrée de la résidence, habillage complet des pierres de l'encadrement d'une porte d'entrée, réparation de deux panneaux de porte extérieure.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :
Économie & sécurité avant tout !

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, le changement progressif des lanternes sur les lampadaires se poursuit afin de réduire les consommations électriques.

Après la route de Cagnotte, la rue du 19 mars 1962 et l'impasse de la Garenne en 2011, des travaux ont été réalisés par le SYDEC sur les lampadaires des chemins de la Pachère et de l'Alleye (montant 5 428.07€HT, participation communale 1 357.01€).

Lignes électriques

Le programme des travaux de mise en sécurité ou de renforcement des lignes électriques se poursuit.

Poste Constantine et Lataillade (route du Hayet)

La 1ère tranche des travaux d'enfouissement des réseaux Basse Tension (BT) sur la route du Hayet est terminée.

La 2ème tranche vient de débuter (du début de la route du Hayet au n° 520) : le coût des travaux estimé par le SYDEC est de 59 663€HT, la participation communale étant de 10 375€.

Renforcement du poste PARGADE n°2

Une mise en souterrain et un renforcement de la Basse Tension alimentant les maisons situées sur une partie de la route de Siest, la route et l'impasse du Lanna et le départ de la route du Braou vont être réalisés.

Le coût total de ces travaux estimé par le SYDEC s'élève à 68 348€HT sans participation communale.

Poste QUINA (route de Pouillon)

Un renforcement du poste est nécessaire, la mise en souterrain de la ligne se poursuit. Coût total des travaux estimé par le SYDEC 47 727€ sans participation communale.

Nous devons aussi signaler les arbres dangereux pour les élaguer, y compris au dessus des lignes téléphoniques. Nous vous rappelons que vous êtes responsables en cas d'accident, et qu'il est nécessaire de prévenir ERDF avant tout travaux.

Suite à une réunion organisée par l'association des maires et la nouvelle organisation d'ERDF en Aquitaine, M. NICOL a été désigné « référent tempête ».

AMENAGEMENT ET URBANISME

Une signalétique dans le bourg pour une meilleure visibilité

Une nouvelle signalétique apparaît dans le bourg. Après un état des lieux de l'existant et une consultation de la charte concernant la signalétique du Conseil Général, nous avons défini notre objectif ainsi :

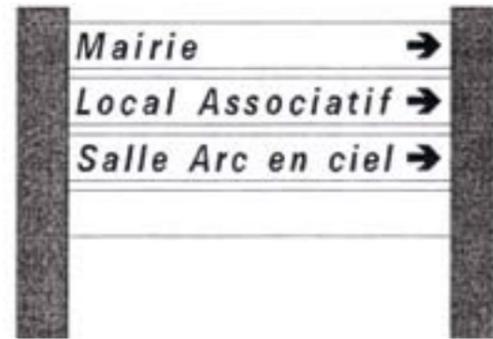
- Signaler les édifices et les bâtiments les moins visibles et donner des directions
- Renforcer la sécurité routière et respecter l'espace piétonnier
- Supprimer les panneaux non conformes

Le projet comporte :

- Une signalétique de type urbain composée de 7 ensembles répartis dans le bourg, pour les édifices, bâtiments et quelques entreprises
- Une modification de la signalétique routière en particulier sur la RD 13 vers le lotissement de Miquelanne
- L'ajout de 3 panneaux d'entrée d'agglomération en gascon

Enfin, certains bâtiments seront mieux identifiés par des panneaux nominatifs fixés sur leur mur.

Les entreprises SIGNATURE, CHELLE et Th DUPERE COMMUNICATION ont été retenues pour cette opération (coût total de l'opération 7 615.05 € HT).



Opération publique d'aménagement

La commune a acquis 3ha48a dans le bourg (après l'épicerie) auprès de Mr Cogombles, acquisition faite par le biais de l'EPFL (Etablissement Public Foncier des Landes) pour la somme de 243 881 €. Cette zone sera aménagée (logements sociaux, logements privés, commerces et services).

Compétente en matière de développement territorial, la CAGD finance, à hauteur de 30000€, l'étude d'aménagement de cette zone menée par le cabinet ARTESITE. Les membres de la commission municipale Urbanisme participent aux réunions mensuelles de travail.

AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS :

Avec le CAUE des Landes (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), la commune a engagé une réflexion sur les espaces publics situés aux abords de la salle de sports, du fronton, du foyer et de l'école.

Ces derniers souffrent d'un délaissé dû notamment aux différences de niveau.

Un espace vert, derrière la salle de sports, pourrait également être aménagé.

Les accès de la route centrale à la salle de sports, aux logements locatifs et aux garages, les stationnements anarchiques, rendent l'accès difficile aux piétons.

Le fronton et ses abords sont détériorés. Parking et espaces verts autour de la salle de sports sont à revoir entièrement ainsi que des plantations d'arbres.

Outre l'embellissement du village, il s'agit d'améliorer le cadre de vie (cheminements piétonniers, amélioration de l'accessibilité) et le quotidien des habitants.

Le CAUE demande l'établissement d'un plan de géomètre et la désignation d'un bureau d'études afin de réaliser un diagnostic d'aménagement complet et la mise en place d'un programme de travaux.

Par ailleurs, le CAUE des Landes organise des réunions d'information (à destination des élus) sur des thèmes récurrents concernant :

- L'urbanisme durable
- L'urbanisme et défi énergétique
- La HQE (Haute Qualité Energétique) et les constructions publiques
- Les villes et territoires ruraux en Aquitaine
- L'architecture responsable,
- L'arbre et le fossé avec approche des solutions environnementale de l'urbanisme

Ces réunions permettent des échanges et des réflexions avant d'engager des projets communaux.

Par rapport au budget primitif 2012 (détaillés dans le flash infos de mai 2012), certains postes ont été revus, notamment au niveau du budget d'investissement à savoir :

Postes	Révisions
Aménagement du bourg	
Autres aménagements et agencements	2140,00 €
Autre matériel et outillage de voirie	4000,00 €
Terrains chemin de Houron	
Autres terrains, réseaux divers	- 3848,00 €
Matériels	
Autres matériels	1500,00 €
Presbytère : aménagement salle de bains	
Immobilisations en cours, constructions	5500,00 €
Fonds de concours (OPAH RU,CAGD)	
Accessibilité - Travaux d'électrification	5900,00 €
Subventions d'équipement versées à des organismes	
	- 515 €



Voirie & Forêt

ET SI L'ON PARTAIT SUR LES CHEMINS...

EN VOITURE...

Travaux de voirie réalisés en 2012

Dans le cadre du programme Voirie 2012 de la CAGD, la réfection d'une partie du chemin de Pihon a été réalisée par l'entreprise SOROSO (montant estimé par la CAGD : 3000€). Le programme prévu n'étant pas réalisé en totalité est reporté en 2013.

Travaux de fauchage 2012

Quatre passages (2 fauchages et 2 débroussaillages) ont eu lieu cette année. Avec l'été sec que nous avons connu, nos bords de routes n'ont pas trop poussé ! Cela représente plus de 600 heures de travail !

Travaux de pelle 2012

Les services de voirie de la CAGD ont également réalisé des curages de fossés et nettoyé des têtes de ponts.

Bilan de la voirie

Les frais sur nos routes sont de plus en plus importants, ils représentent

quasiment 100 000 € par an pour la commune. Nos délégués ont demandé à la CAGD de revoir le mode de calcul de ce transfert de voirie. Notre budget communal est de plus en plus difficile à boucler, il ne faudrait pas que la voirie nous étangle !

...OU À PIED EN FORET

Coupe de chênes

Cette année, une coupe de chênes a été mise en vente par l'ONF : la vente a eu lieu à Barcelonne du Gers le 22 Septembre dernier et a trouvé preneur. Ce sont les établissements CANADELL qui se sont portés acquéreurs pour 22600€. Il est à noter que cela représente 67,26€ le m³.

Vente amiable de feuillus

L'an passé nous avons réalisé 2 ventes. Suite à un désistement, l'une d'entre elles a été annulée.

Bois de chauffage

Cette année nous n'avons pas de bois sur pied à vendre. Par contre en 2013, la commune va de nouveau

mettre à disposition des habitants des éclaircies de chêne.

Travaux en forêt

Des travaux de débroussaillage avant marquage ont eu lieu parcelle 7A. Ils s'élèvent à 1087,50€ HT.

BOIS FAÇONNÉ

Dans les années à venir, les acheteurs de bois vont changer leur façon de travailler. En effet, ils vont de plus en plus acheter le bois déjà coupé et cubé. C'est le bois façonné. La commune ainsi que le SIVU des Chênaies de l'Adour réfléchissent à une organisation collective. Affaire à suivre...

De plus, dans le cadre de la charte forestière, le Pays Adour Landes Océane a organisé des journées pour les élus sur l'économie de la filière forêt-bois, la construction bois et le bois énergie. De quoi nous faire réfléchir sur l'utilisation de ce matériau noble...





Photo TD Communication

(*) Titre en occitan : Prononcer « lous bartaus de Hougas ».

PROMENONS-NOUS !

Au cours de vos prochaines balades au cœur des Barthes heugaises, vous pourrez découvrir la beauté et le fonctionnement de ces plaines alluviales inondables longeant le Luy. Un site idéal pour une grande diversité de milieux et d'espèces.

Cette année, deux parcours permettant la promenade ont été rénovés ou créés sur la commune : **le parcours de santé** (voir en page 12) et **le sentier pédestre dans les Barthes**.

C'est l'occasion de (re)découvrir la beauté, la tranquillité de ces lieux. Que ce soit pour se promener, courir, s'amuser en famille, faire un pique-nique...

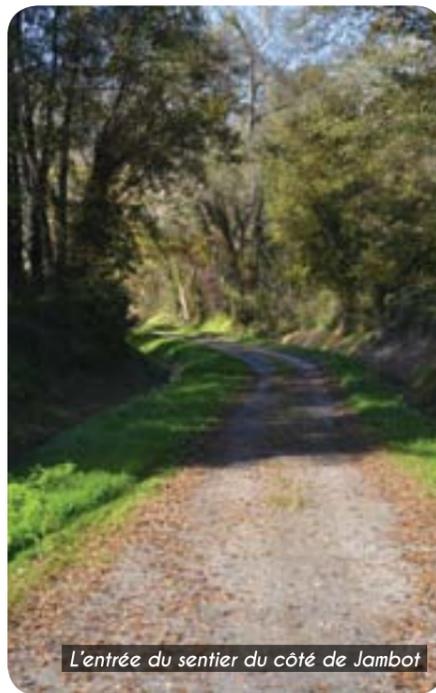
Ces lieux sont parfaits : calmes, sécurisés, beaux...

Attardons-nous ici sur le **sentier des barthes** :

Le départ a lieu au **Lavoir du Chanon**, route des Barthes. Il passe par les « pelles » régulant les crues de la barthe, s'enfonce dans la forêt communale pour revenir, soit par la route des Barthes, soit par la route du Braou (suivant l'option choisie par le promeneur).

Les parcours ne sont pas encore fléchés. Ils devraient être ouverts aux promeneurs l'été prochain.

Jeanine et Gérard Garax, voisins des barthes, connaissent les lieux parfaitement et les décrivent ainsi : « C'est un endroit calme, frais, même les jours de grosse chaleur, où le



L'entrée du sentier du côté de Jambot

seul bruit que l'on entend est le chant des oiseaux. Le parcours est très joli, parfait pour se balader, ou faire une sortie en famille, pour promener son chien...

On peut y rencontrer plusieurs espèces à condition de ne pas faire trop de bruit : cigognes, aigrettes, hérons, ragondins, chevreuils, grenouilles, cigales... »

Au départ du sentier se trouve le lavoir communal, rénové dernièrement, que Jeanine a utilisé jusque dans les années 70 pour laver le linge. Certains venaient également chercher l'eau de la source pour la consommation quotidienne.

Au fil de la promenade, on découvre la barthe à foin (prairie humide destinée à la fauche) et la forêt communale (chênaies, saulaies, aulnaies, peupleraies).

On pourra également s'attarder sur « **la pelle** », que Gérard a fait fonctionner jusque dans les années 2000, afin de ne pas inonder la barthe à foin quand le niveau de l'eau montait (au printemps). Désormais des fossés ont été creusés, il y a moins d'inondations, mais lorsqu'il y en a, c'est un spectacle à ne pas manquer en se promenant le long de la route des barthes. On croirait être au bord d'un immense lac où le ciel et la forêt se reflètent.

Si vous croisez Gérard ou Jeanine, ils pourront vous raconter les barthes d'autrefois qui « **étaient clôturées et les agriculteurs du village y amenaient le bétail : vaches, juments, oies, et même cochons (dans la partie boisée) fréquentaient les barthes du 15 août à la Toussaint.** »

N'hésitez pas à aller découvrir cette magnifique promenade !



Le lavoir du Chanon a retrouvé son lustre d'antan...

LES « PELLES »

« **Pelle** » est un terme landais pour désigner une vanne à ventelle.

Le principe des écluses fut découvert par un ingénieur italien sur la base d'un dessin de Léonard de Vinci.

La pelle présente sur le sentier des Barthes n'est plus en fonctionnement, mais le principe est le suivant : **toutes les eaux de la prairie convergent vers la pelle, que l'on pouvait fermer à l'aide de la double manivelle pour faire monter le niveau dans la prairie, ou ouvrir pour laisser couler l'eau vers le canal.** La taille de la pelle est adaptée au débit des ruisseaux et à la surface inondable.

Toutes ces zones humides et les ouvrages hydrauliques qui les relient jouent un rôle important dans l'écrêtement des crues, ce qui a permis l'exploitation agricole des Barthes, ici pour le fourrage. De plus l'eau va être épurée lors de son passage, par décantation et filtration, et dépose des éléments minéraux précieux pour le sol.



La « pelle » des barthes de Heugas

RÉHABILITATION POSITIVE

Suite au passage de la tempête « Klaus » en janvier 2009, le petit patrimoine de la commune a été endommagé (notamment le lavoir du Chanon situé le long de la Route des Barthes).

La municipalité aurait pu opter pour la simple réparation de ce bâtiment. Elle a préféré l'utiliser en l'intégrant à un sentier pédestre reprenant des chemins ruraux et des pistes forestières existants. Portée par le Pays Adour Landes Océanes, cette réhabilitation a permis à une douzaine de jeunes en formation, encadrés par l'INSUP de St Paul les Dax et le CFPPA, de participer à la rénovation du lavoir et de l'écluse des Barthes (pelles).

Ainsi, les stagiaires ont accédé à une formation diplômante. Certains ont d'ailleurs trouvé du travail à l'issue de ce stage.



La toiture du lavoir en réfection

TRAVAUX

Un manque d'eau dans le lavoir rénové au printemps dernier ne permet plus de laver son linge... et surtout entraîne la formation d'algues vertes.

Des modifications sont à l'étude pour le remettre en eau.

Vie éducative



À L'ÉCOLE

L'année scolaire 2011/2012 a été riche en projets et voyages pédagogiques pour le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Heugas/Saint Pandelon/Bénesse-lès-Dax.

En effet, les classes de maternelle ont mis en place un jardin des 5 sens en forme d'étoile à cinq branches dans leur cour de récréation (herbes aromatiques, légumes, plantes à touches variés, fleurs colorées, plantes qui bruissent).

Durant l'année, la classe de CP de Heugas a correspondu avec une classe de Pissos et en fin d'année, les enfants sont partis deux jours rencontrer leurs correspondants à Pissos pour des activités de pleine nature. Les enfants du CE1/CE2 sont partis trois jours visiter l'abbaye d'Arthous et ses alentours. Pour les plus grands, les deux classes de cycle 3 sont parties une semaine en classe de voile à Biscarrosse.

Les effectifs des enfants scolarisés au RPI sont sensiblement les mêmes que l'année dernière. 172 enfants sont répartis en sept classes, ce qui permet ainsi un nombre moyen de 24 à 25 élèves par classe.

Malgré tout, il est à noter un glissement des âges. **Les enfants scolarisés en maternelle sont en nombre plus élevé que les années précédentes, nécessitant de les répartir en trois classes.** Les élèves du CP au CM2 sont répartis en quatre classes dont une à Saint Pandelon.

Cette nouvelle situation en maternelle a rendu indispensable la mise à disposition à mi temps d'une ATSEM supplémentaire, Sandra Larrède. Un nouvel équipement de certains locaux, ainsi que l'achat de matériel éducatif et de jeux supplémentaires pour très jeunes enfants a également été pris en charge par le SIVU.

Le budget du SIVU pour l'année 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses à 454 980€ pour la section de fonctionnement, et à 167 666€ pour la section d'investissement.

Des dépenses d'investissement de l'ordre de 48 000€ ont été réalisées à l'école des filles de Heugas pour permettre à ces locaux de répondre aux normes de sécurité toujours plus exigeantes, ainsi que la réalisation obligatoire d'un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite). Ces dépenses d'investissement ont nécessité de recourir à un emprunt de 19 000€, remboursable en trois ans et ont bénéficié de subventions de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax (3 800€) et du Conseil Général des Landes (1 500€).

L'évolution du temps scolaire, annoncée en haut lieu, de quatre jours à quatre jours et demi par semaine obligera le SIVU à revoir son organisation d'accueil périscolaire.

LE CENTRE DE LOISIRS

Comme nous vous l'annoncions en 2011, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a décidé de faire bénéficier chaque centre de loisirs du Grand Dax d'une aide de 7€, par journée enfant réalisée à compter du 1er juillet 2012.

Cette somme, versée en fonction de l'harmonisation des tarifs pratiqués par toutes les structures d'accueil, a permis une baisse importante du prix journalier de 11€, pratiqué par le CLSH du SIVU (Centre de Loisirs Sans Hébergement).

Les nouveaux tarifs, 2,50€ pour un coefficient familial inférieur ou égal à 449€, 3,50€ pour un coefficient familial compris entre 450€ et 723€, et 6,85€ pour un coefficient familial supérieur à 723€, ont été la source du développement de l'activité du centre de loisirs de Heugas, activité qui a pratiquement doublé pour la même période des grandes vacances entre 2011 et 2012.

Cette orientation positive a incité le SIVU à ouvrir le centre de loisirs toutes les petites vacances (sauf celles de Noël).

Le Grand Dax, en participant à hauteur de 7€ au coût de fonctionnement d'une journée enfant dans les différents CLSH de l'agglomération, a franchi une première étape.

La prise en charge totale de la compétence des structures de centres de loisirs (1) devrait être la seconde étape et intervenir ultérieurement.

(1) Les structures de centres de loisirs sur l'agglomération du Grand Dax sont actuellement au nombre de 5 : Dax, Saint Paul les Dax, Saint Vincent de Paul, SIVU de Narrosse-Yzosse-Condresse et SIVU de Bénesse les Dax-Heugas-Saint Pandelon.

CONSERVATOIRE DES LANDES DE MUSIQUE

Heugas le Mag' vous propose une rencontre avec **Sébastien Régnier**, professeur de basson et responsable de l'Antenne du Pays d'Orthe du Conservatoire des Landes.

La Rédaction : Combien d'élèves sont inscrits au Conservatoire des Landes ?

Sébastien Régnier : « 1966 élèves se sont inscrits cette année sur les 10 antennes que compose le conservatoire des Landes. Ces élèves sont encadrés par une équipe pédagogique de 102 professeurs et d'une équipe administrative d'une vingtaine de personnes. »

L. R. : Parlez-nous des élèves que vous accueillez sur l'Antenne...

S.R. : Nous accueillons **69 élèves** qui ont entre 6 et 20 ans sur notre antenne. Elle est composée de quatre communes, **Cagnotte, Labatut, St Lon les Mines et Heugas.** La grande majorité des cours sont donnés à St Lon les Mines :

Basson, clarinette, flûte traversière, guitare classique, hautbois, percussions, piano, saxophone et trompette ainsi que tous les cours de formation musicale (solfège).

Les autres cours (musiques actuelles) sont donnés à St Vincent de Tyrosse (batterie, clavier moderne et guitare moderne).

12 élèves de Heugas suivent leurs cours dans différentes esthétiques : Guitares classique et moderne, clavier moderne, flûte traversière, percussions, saxophone et trompette ».

L. R. : Quels sont les projets de l'antenne pour cette nouvelle année ?

S.R. : Nous allons organiser sur Heugas un premier **concert le 2 mars** avec la venue du **Brass Land' et de l'Orchestre d'Harmonie Musique Avenue** (composée de musiciens amateurs et des grands élèves de l'antenne).

Puis cette année, l'antenne va accueillir une **Master Class « Accordéon Tuba »** autour de deux grands musiciens **Alain Bruel et François Thuillier, duo accordéon-tuba qui se déroulera les 2 et 3 mars prochains.**

Sans oublier le **Concert de Noël** qui a eu lieu à Labatut le 14 décembre. D'autres manifestations musicales que nous ne manquerons pas de vous faire partager auront lieu ».

Toutes les informations concernant les concerts de cette année sont sur le site de la commune (www.heugas.fr).

MÉDIATHÈQUE

Deux jours d'ouverture au public sont proposés dans la semaine: le mercredi après-midi, de 14h à 18h30 et le vendredi après-midi, de 14h30 à 19h.

La médiathèque prête des ouvrages, que ce soit pour les petits ou les grands, et des revues pendant 3 semaines. Mais aussi des DVD, des CD audio et des jeux informatiques ou des revues pendant une semaine.

Des ordinateurs sont également mis à disposition en libre service, sur lesquels les adhérents peuvent utiliser des jeux (achats de nouveaux jeux), réaliser des travaux personnels ou des recherches sur internet. De plus, **l'accès à internet géré par les intervenantes de la médiathèque est gratuit.**

La relation mise en place le vendredi soir entre Céline (accueil périscolaire) et les bénévoles, pour permettre aux enfants fréquentant l'accueil d'accéder (par un système de roulement) à la médiathèque, est toujours active (se renseigner auprès de Céline).

La cotisation annuelle (par famille) reste inchangée 10€ (pour les personnes de la commune et pour les extérieurs).

En décembre 2012, la médiathèque va organiser des séances de contes sur « Noël » destinées aux trois classes de maternelles (le mardi 11 décembre), racontées par la conteuse Nathalie M'Rica.

Pensez à renouveler votre adhésion ou à profiter de ce service si ce n'est pas le cas !



Sébastien Régnier

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une nouvelle année scolaire

L'année scolaire 2012 a été intéressante avec une participation des parents et des habitants des trois communes du RPI.

L'argent récolté lors des différentes manifestations permettra de réduire le coût des sorties scolaires de nos enfants pour l'année 2013.

Nous espérons que la mobilisation sera similaire cette année.

Le programme de l'année 2013 commencera le **dimanche 17 février 2013** avec la 2ème édition de notre vide-poussette et vide-grenier qui aura lieu cette année sur la commune de Saint Pandelon.

Nous poursuivrons avec le **Carnaval le samedi 23 mars 2013** sur Saint Pandelon et la **fête de l'école le samedi 29 juin 2013** à Heugas.

Nous rajouterons peut-être une manifestation supplémentaire au mois d'avril ou en mai.

Nous sommes toujours en attente de nouvelles idées afin de faire vivre cette association qui chaque année se renouvelle avec le passage des plus grands au collège et l'arrivée de nos bambins en première année de maternelle.

Nous vous souhaitons une bonne année 2013 et n'hésitez pas à nous rejoindre si vous avez des enfants scolarisés, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Pour les autres, nos manifestations sont de vrais moments de convivialité et de partage alors n'attendez pas venez nous voir...

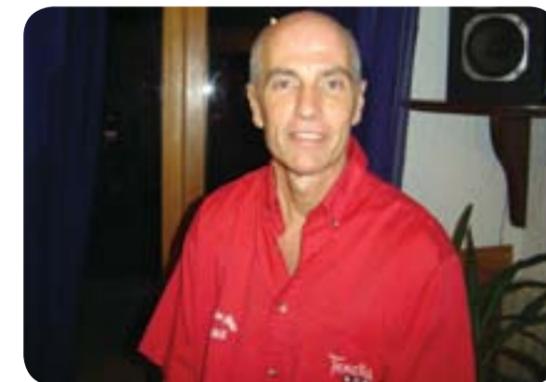
Pierre Cazenave, Président

Conseil municipal des jeunes



Gens d'ici

Entretien avec Roland Feral, Co Président (*)
du Comité des Fêtes de Heugas.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le parcours de santé est idéal pour faire de l'exercice, ou simplement se promener, courir. C'est un espace calme, sécurisé pour les enfants... bref très agréable !

Le conseil municipal des jeunes s'est occupé (avec l'aide d'une commission d'élus adultes) de la remise en état du parcours de santé. Tous les ateliers du parcours ont été réparés par les employés communaux et une signalétique a été créée : flèches vertes indiquant le sens du parcours, panneaux explicatifs à chaque atelier où vous pourrez voir les jeunes du conseil municipal en action, et panneau de départ à côté de la salle « La fougère ».

La journée d'inauguration a eu lieu le jeudi 8 novembre avec la participation des enfants du centre de loisirs et des jeunes du conseil municipal. Tout le monde était ravi de cette journée où les enfants se sont amusés tout en faisant de l'exercice ! Et après l'effort, le réconfort : tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter très apprécié !

Paroles de jeunes du Conseil municipal : **« Le parcours de santé est idéal pour faire de l'exercice, ou simplement se promener, courir ; c'est un espace calme, sécurisé pour les enfants... bref très agréable ! C'est pourquoi nous voulions qu'il soit rénové ! »**

Merci à eux d'avoir eu cette bonne idée !

Pour l'année 2013, le Conseil municipal des jeunes va être chargé de suivre la création d'un circuit de vtt / bicross (une des demandes des jeunes) sur la même zone que le parcours de santé.



Les enfants du CMJ maîtres d'œuvre lors de l'inauguration

UN NOUVEAU CLUB A L'HORIZON

Un projet est en étude concernant la réalisation d'un circuit bi-cross, d'un bol skate park et d'un circuit de VTT loisirs.

Déjà deux réunions ont été menées sur le site du parcours de santé. Mrs Orduna et Nicol présenteront aux jeunes du Conseil Municipal les premiers tracés. S'il y a des « volontaires » pour l'étude de ce projet, merci de se présenter en Mairie.

ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE | PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le Conseil Général des Landes a entrepris une importante démarche de concertation visant à mieux connaître les aspirations de la jeunesse et à réactualiser ses politiques en la matière. La commune est un des premiers acteurs de proximité pour conduire des actions en faveur de cette jeunesse.

S'il y a des volontaires pour mener des projets pour les 16-25 ans, merci de venir vous inscrire en Mairie. Vous pouvez également consulter le site suivant :

www.etrejeune.landes.org



Les lauréats du concours « Parcours Santé »



Après l'effort... le réconfort du goûter !

La Rédaction : Roland Feral, tout d'abord, qui es-tu ?

Roland Feral : « À l'origine, je ne suis pas heugais, ni même Landais. Et j'aime à rappeler que je suis arrivé à Heugas par hasard, il y a maintenant presque 25 ans, j'avais alors 26 ans. J'ai quitté Grasse et les Alpes Maritimes en février 1988 pour rejoindre un nouvel emploi dans ce département des Landes, presque inconnu alors pour moi. J'ai eu la chance à mon arrivée de rencontrer un collègue de travail à qui j'exposais ma situation : « j'arrive dans les Landes, je ne connais personne, je cherche un logement... ». Francis Castets, puisque c'est de lui dont il s'agit, m'a spontanément proposé : « Viens donc chez moi à Heugas, je connais un endroit où tu pourras loger, le village est sympa... ». Je l'ai écouté... Et c'est ainsi que j'ai connu Heugas, puis qu'avec ma compagne nous avons décidé d'y vivre et d'y fonder notre famille. Donc si je ne suis pas né heugais, je le suis devenu ».

L. R. : Pourquoi es-tu entré au Comité des Fêtes ?

R. F. : « J'ai rapidement découvert et apprécié la convivialité qui émanait des différentes manifestations proposées par les nombreuses associations heugaises (Foyer Rural, Comité des Fêtes, Association des Parents d'Elèves...). M'impliquer dans cette vie associative locale est rapidement devenu pour moi une évidence. C'est donc assez naturellement, par amitié, par affinité, que je suis entré en 1995 au Comité des Fêtes, alors présidé par Jacky Lanot. J'ai vraiment pu mesurer alors l'importance de l'associatif dans la vie et la cohésion de la commune. Et j'y ai surtout trouvé des valeurs qui me sont chères, telles que l'amitié, le partage, la convivialité et le respect. Du savoir bien vivre ensemble tout simplement ».

L. R. : Peux-tu préciser quels sont les objectifs du Comité des Fêtes ? De quels moyens dispose-t-il ?

R. F. : « L'objectif principal du Comité reste bien sûr l'organisation des fêtes communales. Et c'est à cette tâche que

s'attèlent tous ses membres une grande partie de l'année, afin de proposer des fêtes riches, variées et de qualité.

Mais il m'est rapidement apparu qu'il devenait impossible au Comité d'assurer correctement, tout seul, toutes les activités. Pour rappel, il n'y a encore pas si longtemps et pour le seul samedi après midi des Fêtes, le Comité avait à gérer dans un même temps : le concours de pétanque, la course pédestre et les préparatifs du repas dansant du soir. Donc beaucoup de travail, du stress et très peu (ou pas) de moments de détente pour les bénévoles. Il était donc important et indispensable d'associer et d'impliquer dans ces fêtes des acteurs locaux. Aujourd'hui l'ACCA, le Heugas Jogging Club, le Heugas Racing Club, l'Amicale Pétanque de Heugas, le Bar Resto l'Entre Deux notamment contribuent grandement à la bonne tenue et à la réussite de nos fêtes.

« Cependant, l'activité du Comité ne se résume plus seulement à l'organisation des fêtes communales »

R. F. : « Nous proposons pendant l'année d'autres instants « culturels » avec par exemple en juin, un concert gratuit pour la Fête de la Musique (aujourd'hui en partenariat avec le Foyer Rural), des Soirées Théâtre et/ou Cinéma au printemps et/ou à l'automne. Sans oublier, bien sûr, la Soirée Cabaret proposée par le groupe théâtral de Heugas et en juin celle de l'Ouverture de la Bodéga. Depuis 2 ans nous proposons également, en association avec nos amis de « Los Papillones » (la banda locale), des concours de belote.

Et dans un registre plus festif que culturel, le Comité organise régulièrement des sorties en bus pour aller « étudier » au plus près le rouge et le blanc des festayres de Pampelune et de Bayonne.

L'adhésion à notre association est gratuite. Et les recettes générées par les différentes manifestations organisées par le Comité des Fêtes ne nous permettraient pas à elles seules de financer toutes les animations que nous proposons pour les Fêtes. Ainsi, sans la subvention que nous

verse annuellement la municipalité, nous n'aurions pas les moyens de vous offrir notre remarquable Feu d'Artifice ! »

L. R. : Et les projets du Comité des Fêtes ?

R. F. : « Prochainement, vont se tenir les élections du « Bureau » du Comité. Après 15 années passées au sein de celui-ci, je ne postulerai pas pour une année supplémentaire. Des idées nouvelles, des visions différentes sont nécessaires et sont des évolutions normales à la vie d'une association. Je ne m'avancerai donc pas par rapport aux projets de la future équipe. Mais je peux dès maintenant vous indiquer les dates des fêtes 2013 : elles se dérouleront du **vendredi 2 août au lundi 6 août 2013**.

Ce qui est certain également, c'est que 2013 sera l'année des 30 ans du Comité des Fêtes, et que ce sera aussi la 10ème édition des Foulées des Fêtes. Attendons nous peut être à quelques surprises pour célébrer ces dizaines ! »

L. R. : Ton message à la nouvelle équipe ?

R. F. : « **Œuvrez toujours pour que nos fêtes existent longtemps et pour tous, qu'elles restent des moments forts et joyeux d'amitié, de partage, de convivialité, sans dérapage ni violence.** Faites en sorte que nos jeunes continuent à aimer et faire aimer nos fêtes. C'est la relève de demain... Veillez à préserver l'excellente ambiance qui fait la force de cette association ! »

J'adresse un merci sincère et chaleureux à tous les membres du Comité pour tout ce nous avons réalisé ensemble. Merci pour votre enthousiasme et votre confiance, mais aussi pour tout ce que vous m'avez apporté ».

L. R. : Et toi alors ?

R. F. : « Je reste, bien sûr, membre (actif) du Comité des Fêtes. Et je continuerai à m'investir, d'une façon ou d'une autre, dans la vie communale ».

(*) les 2 autres co-présidents du Comité des Fêtes sont Carole Infante et Laurent Aycaquer



LES CHERS PAS HEUGAIS

Le club de randonnée pédestre propose tous les mois des marches en montagne et plaine, où chacun peut trouver « chaussure à son pied » !

Ces marches sont encadrées par des personnes ayant la qualification nécessaire à ce type d'activité et nous sommes affiliés à la FFRP.

Pour continuer nos sorties nous avons besoin de renforcer le groupe d'encadrants et serions heureux d'accueillir toute personne qui partage nos envies de ballade et de beaux paysages ...

La convivialité et les pâtisseries maison après les efforts, font le petit « + » pour clôturer ces journées.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter :

Le président : 05 58 57 85 16
Le secrétaire : 05 58 97 47 21
La trésorière : 05 58 57 68 07



CLUB ARC EN CIEL

Notre club du 3ème âge, l'Arc en Ciel, compte **114 adhérents** auxquels nous avons proposé, en plus des activités loisirs, les repas et les sorties suivantes :

- Janvier : notre traditionnelle galette des rois
- Mars : repas pot-au feu
- Avril : loto et visite de St Jean Pied de Port avec repas et courses à Arnégui
- Mai : visite du plantarium de Gaujacq et de la maison de la faïence à Samadet
- Juin : quelques adhérents ont participé au concours de pétanque organisé par l'Amicale de la Pétanque et toutes les associations - Assemblée Générale de notre club.
- Septembre : repas entrecôte
- Octobre : loto
- Novembre : repas chevreuil - intervention de la Prévention Routière pour une révision du code de la route
- Décembre : sortie à Dancharia avec repas sur place et retour vers St Jean de Luz

Début 2013 aura lieu notre traditionnelle galette des rois à laquelle seront invités les anciens et nouveaux heugais pour faire connaissance avec notre club.

Le bureau de l'Arc en Ciel vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
La Présidente Ch. CASTAINGS

AMICALE QUARTIER DE LA PRÉVENDE

Le bureau de l'Amicale du Quartier de la Prévende a organisé son repas annuel le samedi 8 Septembre dernier à la salle de la Fougère. Une centaine de convives, dont plusieurs nouveaux participants, ont apprécié d'appétissants et copieux buffets d'entrées et de desserts et une excellente daube « gersoise »

L'après-midi était consacré à la belote, au jeu de quilles et à la pétanque, avant de se remettre à table dans la soirée, puis de danser, pour certains, tard dans la nuit.

Grâce au concours de notre DJ, la journée et la soirée se sont déroulées dans une ambiance festive.

L'objectif de ce repas a été atteint puisqu'il aura permis à un grand nombre de voisins de se réunir pour partager un moment de convivialité et ainsi mieux se connaître.

Merci à tous, organisateurs et participants et à l'année prochaine..
Une sortie « cidrerie » est prévue début 2013. Chacun sera informé en temps utile.

CLUB DE SCRABBLE

Le Club de Scrabble de HEUGAS est heureux d'accueillir ses adhérents **tous les lundi et vendredi après-midi** (début de la partie à 14 h 30 précises) dans la salle de réunions attenante au hall des sports. Notre Club s'enrichit chaque année de nouveaux membres et les plus « mordus » (licenciés) participent régulièrement aux tournois qui sont organisés par la Fédération.

Si vous voulez passer un agréable après-midi où convivialité et bonne humeur sont assurées. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements, contacter

Marie-Claude (Présidente)
au 06 23 17 00 74
ou **Françoise** au 06 22 04 71 67

AMICALE DE LA PÉTANQUE

L'Amicale de la pétanque organise 6 concours par an, ouverts à tous les licenciés. Le 16 juin, nous avons sollicité toutes les associations du village pour venir jouer à la pétanque et finir la soirée par un repas servi dans un lieu convivial : la CUMA.

Grâce à la participation de vous tous, nous avons pu reverser 1200€ à l'association Valentin Haüy. Ils ont pu acheter un ordinateur et un GPS adaptés à leurs besoins. Merci encore à tous les participants de cette journée.

La saison s'est terminée par le concours à la mêlée réservé aux amicalistes suivi d'un repas servi à la salle la fougère.

Très bonne saison 2012. Avis aux amateurs, vous pouvez venir jouer sur place car les irréductibles y sont 2 à 3 après midis par semaine.

L'assemblée générale aura lieu au mois de février, si vous voulez rentrer dans l'amicale, prière de contacter :

Ghyslaine MENJOT au 0558576824 ou 0608851857

HEUGAS RACING CLUB

Cette année encore, le programme prévu en ligue 15 a été réalisé. Une piste superbe adorée par la majorité des pilotes qui viennent « s'expliquer » sur ce circuit.

Les travaux continuent : en ce moment, nous travaillons sur le podium qui reçoit les pilotes et le système de comptage.

Un grand merci à l'entreprise Massy de Heugas pour son aide. Le podium était terminé pour la première course.

Les employés communaux et M. Lanusse, agriculteur, répondent présents pour nettoyer et couper les herbes envahissantes avant les compétitions. Merci aussi à eux !

Cette année, une mauvaise nouvelle est tombée : pas de subventions de la part de la Jeunesse et des Sports !

Notre assemblée générale a eu lieu le 17 novembre 2012 à Heugas et le repas à l'Entre Deux pour les membres du Club. **Bonnes fêtes !**

BASKET LUY ADOUR CLUB

Les prochaines Basket Folies auront lieu le 31 mars 2013.

Après une année de transition, le BLAC renouera en 2013 avec la tradition, c'est-à-dire avec la participation de vedettes du sport : ainsi nous aurons le plaisir de retrouver, au milieu de célèbres rugbymen, basketteurs et autres sportifs, la souriante et talentueuse Laura Flessel, le porte-drapeau de la délégation française aux J.O. de Londres. Un spectacle réjouissant, des animations originales, réservez dès maintenant votre place auprès de :

France au 06 43 02 32 03

(Entrée : adulte 8€, enfant (-12 ans) 4€ - Repas : adulte 12€, enfant (-12 ans) 6€)

AMICALE DE QUARTIER DE LOUS TILLUTS

Le nouveau bureau, épaulé et guidé par des membres expérimentés, a organisé le repas des Tilluts, le dimanche 23 septembre.

A cette occasion, et pour la première fois depuis sa création, Les Tilluts ont quitté leur Quartier pour s'installer temporairement dans la salle de la Fougère.

Après les présentations, le repas « nouvelle formule » a été servi assaisonné de convivialité et de bonne humeur. Seul regret de la journée, le concours de jeux de quilles, interrompu par la pluie, qui n'a pas trouvé de vainqueur.

Très heureux d'avoir réuni les anciens et les nouveaux habitants qui ont répondu présent, Lous Tilluts ont donné rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

HEUGAS JOGGING CLUB

Cette année encore, le Heugas Jogging Club vous a proposé deux courses ouvertes à tous :

- Les 9^{èmes} foulées des fêtes le samedi 4 août qui ont encore une fois animé les rues du village qui était en « mode » Fêtes. 128 concurrents ont pris le départ pour 10km, 5 km ou la marche, sans oublier les enfants qui eux aussi ont fait leur petite boucle.

- La 1^{ère} édition du « semi marathon de la Fougère » le 7 octobre. Cette première n'a pas fait regretter aux organisateurs l'abandon de l'ancienne course « Saint Pangalus » car tout était réuni ce dimanche matin :

- Le temps ni trop chaud, ni trop froid
- Le parcours fléché et balisé
- Les ravitaillements d'avant, pendant et après course !



Mais ce qui fait en premier la réussite d'une course à pied, c'est la participation et nous n'avons pas été déçus car **167 courageux ont franchi la ligne d'arrivée**: 78 sur le 21 km, 17 relais de 3 (5km, 7km, 9km) et 38 marcheurs.

Après la remise des prix et le vin d'honneur, cette journée s'est terminée autour d'un repas concocté par les membres du HJC où 90 convives ont permis de finir cette après midi en chantant et en dansant.

Le bureau et les membres du club souhaitent remercier les concurrents, les bénévoles, les partenaires, la municipalité et la banda heugaise « Los Papillones » pour l'animation.

Rendez-vous donc l'année prochaine le samedi 3 août 2013 pour la 10^{ème} édition des foulées des fêtes et le 6 octobre 2013 pour la 2^{ème} édition du semi de la Fougère.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer l'association ou simplement partager quelques kilomètres avec nous :

Eric Denizot au 05 58 73 09 71
Yves Kenel

Laurent Ayçaguer au 05 58 91 65 11
Site internet : www.heugas-jogging-club.wifeo.com

Bonne fêtes de fin d'année Sportivement,

L'équipe du Heugas Jogging Club



État civil année 2012

NAISSANCES

LASSERRE Lalie le 01 mars
 DELBARRE Romain le 13 mars
 DUCAMP Juliette Mathilde le 01 avril
 LARROUDÉ Élixa le 22 avril
 MEZZASALMA Manon le 17 mai
 OURTHE Gabin le 09 juin
 LALANNE TOUCHY Pacôme le 04 juillet
 DUDOY Maëline Lan Anh le 01 octobre
 LACHARTRE Matthias le 23 novembre

DÉCÈS

BERGAY Vve LESCLAUX Marie Magdeleine le 18 janvier
 BEAUVAIS ép. DEL PERUGIA Marie Joséphe Appoline le 02 mars
 HARISTOY Vve CASTETS Odette le 23 avril
 LANUSSE Jean le 16 mai
 CHICOYE Jean le 31 août
 DOUAT Marcel le 25 novembre
 LABARRIÈRE ép. BIBIAN Élixa le 26 novembre

MARIAGES

AYÇAGUER Laurent et LAGARDÈRE Christelle le 09 juin
 GHIRARDELLI Benjamin Hubert-Louis et HERMENIER Emilie Marie-Annick le 18 août
 POLONI Bruno et DUMAZET Sylvette le 16 novembre
 LAZARE Jean Jacques et RUDAKOVA Liudmila le 24 novembre

CCAS

REPAS

L'approche des fêtes a été l'occasion de se retrouver à la salle La Fougère pour le repas offert aux personnes résidant sur la commune et répondant aux critères fixés par le CCAS. Cette année, la prestation a été confiée à Mr PAYSAN du restaurant « Chez Simone » à Bénesse-les-Dax et chacun a pu apprécier les plats servis.

COLIS

Pour celles et ceux de plus de 75 ans qui n'ont pu participer au repas, le colis, composé cette année de produits locaux, a été distribué à domicile par les conseillers et les membres du CCAS.

AIDES VERSEES PAR LE CCAS

Dans le cadre de leur scolarité, des jeunes Heugais ont l'occasion d'effectuer des voyages d'études. Selon certains critères, ils peuvent bénéficier d'une aide du CCAS. Sous certaines conditions également, notamment avoir plus de 75 ans et vivre seul(e), la taxe ordures ménagères peut vous être remboursée. Renseignez vous auprès du secrétariat de mairie

CIAS DU GRAND DAX

Le Grand Dax s'est doté, depuis 2009, de la compétence action sociale, et propose à tous les habitants du territoire, des services allant de la petite enfance à l'aide et à l'accompagnement des personnes âgées. Le service d'aide et d'accompagnement du CIAS propose plusieurs services pour les personnes âgées et dépendantes : la téléalarme, le portage de repas et l'aide à domicile. Adressez vous à la mairie qui relaiera votre demande au CIAS.



À VOTRE SERVICE

HORAIRE ET PERMANENCES :

Secrétariat de mairie

Lundi : 8h à 12h - Fermé
 Mardi : 8h à 12h - 13h30 à 18h30
 Mercredi : 8h à 12h - Fermé
 Jeudi : 8h à 12h - Fermé
 Vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h30
 Samedi : 8h à 12h - Fermé

Assistante Sociale

RDV sur appel téléphonique au :
 05 58 58 03 25 (régime général)
 05 58 90 76 43 (régime agricole)

Service de la Poste

Le matin (lundi - mardi - jeudi - vendredi) de 9h à 11h30

Déchetterie de Heugas

Lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h

Collecte des Ordures Ménagères

Lundi et jeudi entre 5h et 13h

Afin de réaliser des économies budgétaires et d'énergie (moins d'arrêts des camions de collecte), des containers collectifs vont progressivement remplacer les containers individuels quand cela est possible.

En plus de ces avantages, il y en a aussi pour les usagers :
 - Aucun souci concernant les dates de ramassage, vous n'avez plus à mettre le container devant chez vous les jours de collecte.
 - Les containers collectifs sont nettoyés deux fois par an par les services de la CAGD

SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

www.heugas.fr

N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à laisser des commentaires.

Si vous avez des idées pour améliorer l'esthétique, le contenu... N'hésitez pas à envoyer un mail à :

blog.heugas@laposte.net

COLLECTE DE SANG :

Les collectes de sang organisées par l'Etablissement Français du Sang (EFS) à la salle « La Fougère » sont programmées le **vendredi 15/02/2013** et le **jeudi 01/08/2013**.

Le don de sang est indispensable pour sauver des vies. C'est un acte solidaire, généreux et gratuit.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut intervenir pour des conflits d'ordre civil et commercial (problème de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux...). Il n'est pas possible d'y recourir en matière d'état civil ou de conflits avec l'administration (il faut alors s'adresser au Médiateur de la République).

Le conciliateur de Justice est bénévole. Il est nommé par le Président de la Cour d'Appel et est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

Mme BACHÉ Mireille est le conciliateur de Justice du canton de Dax Sud et reçoit sur rendez-vous à la mairie de Dax au **05 58 56 80 00**

NUISANCES :

Rappel des horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur sont autorisés (arrêté préfectoral du 25 novembre 2003) :

les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
 les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
 les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc.) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage.

CHIENS ERRANTS :

Toujours des doléances à cause des chiens errants ! En cas de divagation, ils seront acheminés à la SPA où ils pourront être récupérés moyennant finances. Les chiens doivent rester à l'intérieur des propriétés. Les propriétaires des animaux sont responsables en cas d'accident.

